

Si la GRC a d'abord et avant tout comme mission de «maintenir la paix», elle n'en apporte pas moins une contribution importante en temps de guerre. Certains de ses membres ont participé à la guerre des Boers en Afrique du Sud, ainsi qu'aux deux guerres mondiales.

La GRC de nos jours

Aujourd'hui, la Gendarmerie royale du Canada est dirigée par un commissaire, lequel rend compte de ses activités au gouvernement fédéral ainsi qu'aux procureurs généraux des provinces ayant recours aux services de la GRC.

La GRC compte maintenant plus de 16 000 agents et 5 000 employés civils. Elle dispose de six laboratoires de recherche criminelle à travers le pays et d'un centre informatisé de renseignements policiers à Ottawa. Elle opère une école d'entraînement à Regina et un collège à Ottawa, où elle offre une formation poussée non seulement à ses membres mais aux corps policiers canadiens et étrangers.

Parmi les principales responsabilités de la GRC, mentionnons les suivantes:

- la GRC fait office de sûreté municipale dans environ 200 villes canadiennes;
- la GRC s'est engagée, par contrat, à agir comme sûreté provinciale au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans huit des 10 provinces canadiennes, l'Ontario et le Québec ayant leurs propres corps policiers;
- la GRC doit veiller à l'application des lois fédérales (environ 140 lois et statuts) touchant, entre autres, les narcotiques, les crimes commerciaux, le contrôle de

l'immigration et des passeports, les douanes et accises ainsi que les contrefaçons;

- la GRC représente le Canada en tant que membre de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL). Elle a 30 agents de liaison en poste à l'étranger;
- en 1984, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a pris en charge la cueillette de renseignement, charge qui incombait auparavant à la GRC; cependant, la GRC demeure responsable de la sécurité nationale.

Au fil des ans, la GRC a évolué. De petite force policière rurale «temporaire», elle s'est muée en un organisme policier d'envergure internationale. Tout au long de son histoire, elle s'est toutefois fait un point d'honneur de régler les différends sans recourir à la violence, n'usant de ses armes qu'en dernier ressort. Fidèle à sa devise, Maintiens le droit, la Gendarmerie royale du Canada continue d'être un symbole du Canada non seulement aux yeux des Canadiens et des Canadiennes, mais pour le monde entier. 🍁

